

**LA CHAUX-DE-FONDS** Etat et villes donnent un mandat à Arc en scène pour favoriser la création et la formation dans le domaine des arts vivants.

# Le centre dramatique neuchâtelois prendra ses quartiers au TPR

DANIEL DROZ

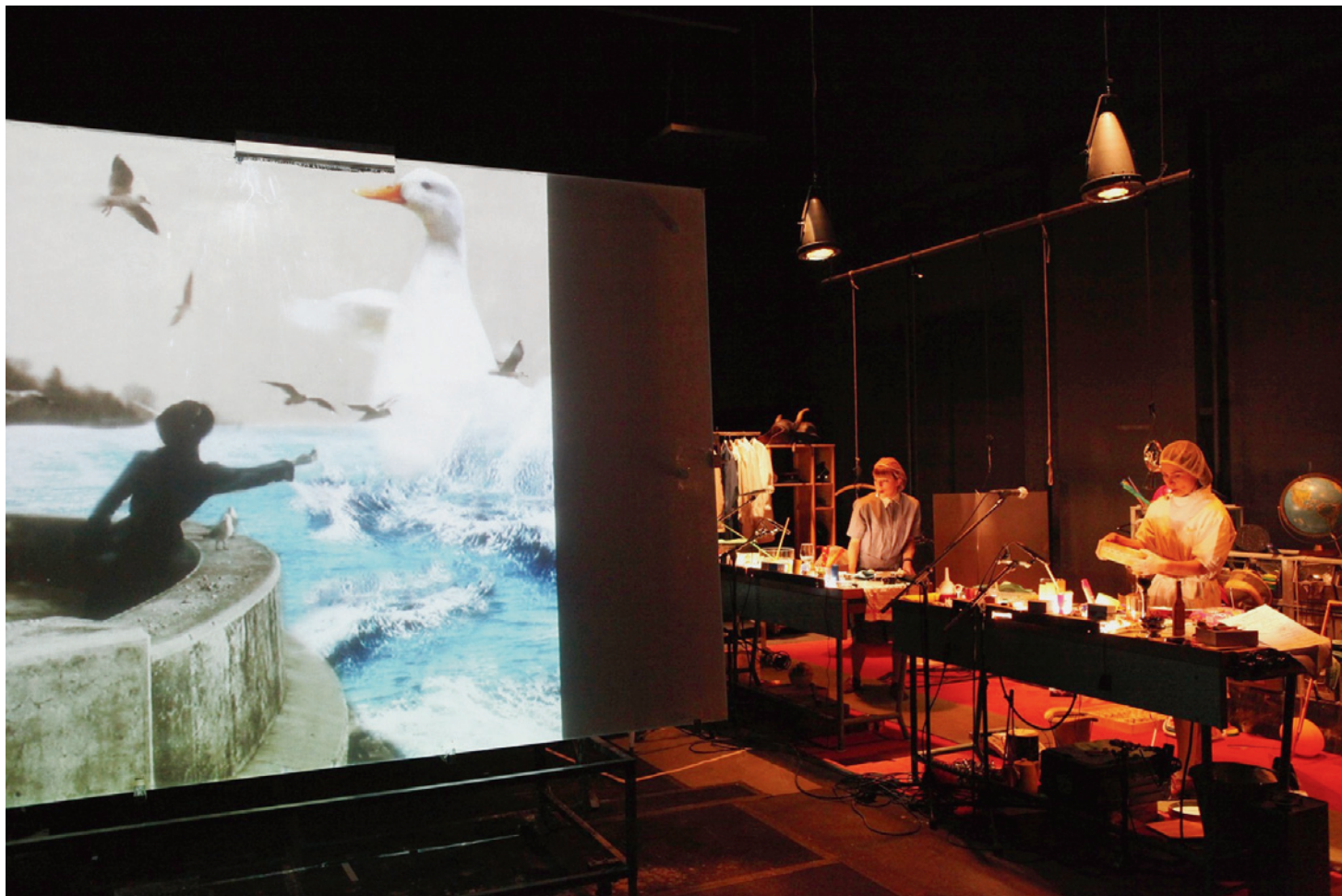
Nom de baptême: Arc en scène. Le canton et les villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel ont présenté hier les contours du Centre neuchâtelois des arts vivants. En mai dernier, le cinquantième anniversaire du Théâtre populaire romand, le TPR, avait permis d'annoncer la naissance de cette institution. Elle prendra ses quartiers à Beau-Site, le lieu principal de l'activité du TPR. Elle bénéficiera aussi du complexe de L'Heure bleue, à savoir le théâtre à l'italienne et la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds. Le tout sera chapeauté par la Fondation Arc en scène.

«**Cantonal ne veut pas dire que c'est le canton qui dirige.**»

PHILIPPE GNAEGI  
CONSEILLER D'ÉTAT

«Cantonal ne veut pas dire que le canton dirige», dit le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi. A l'image de ce qui se fait avec le théâtre de Vidy dans le canton de Vaud ou avec celui des Osses du côté de Fribourg, le centre s'est vu fixer des missions (lire ci-dessous). Il y aura une évaluation régulière de ce contrat de prestations.

«L'Etat n'entendait pas encourager des structures professionnelles à 20 kilomètres de distance», explique le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, en faisant allusion à la



«Dernier thé à Baden-Baden»: une création d'Andrea Novicov et du TPR autour de l'univers de Plonk & Replonk TPR - ISABELLE MEISTER

Compagnie du Passage à Neuchâtel. «Le TPR a été longtemps la seule troupe professionnelle du canton», rappelle-t-il. Pour le canton et les trois villes, de par son passé et son vaste réseau, ce dernier s'imposait pour mettre sur pied un partenariat pertinent.

## Sensibiliser le jeune public

«Ce nouveau centre et le TPR ne font plus qu'un», tient à préciser le conseiller communal chaux-de-fonnier Jean-Pierre Veya. «Le TPR met un pied dans l'avenir. L'institution s'est préparée à recevoir ce mandat», ajoute le responsable de la culture. D'abord

sur plan statutaire, puis «à mettre les missions en musique».

Le Centre neuchâtelois d'arts vivants - TPR aura notamment pour tâches de sensibiliser le jeune public. Une démarche qui va dans la droite ligne que défend la Mère-Commune des Montagnes neuchâteloises. «Le Locle est très sensible au travail avec les écoles. La culture commence à l'école», dit le conseiller communal Marcelo Droguet. Un avis que partage Neuchâtel. La Ville se réjouit aussi de l'accueil que réservera le centre à la Compagnie du Passage, dit l'homologue du Loclois, Françoise Jeanneret.

«Chaque canton a dans sa poche un centre régional de création», rappelle Yves Strub, président de la Fondation Arc en scène. Ceux-ci constituent une porte d'entrée pour La Manufacture de Lausanne, la Haute Ecole de théâtre de Suisse romande. Ses responsables regrettent que très peu de candidats suisses se présentent aux examens d'entrée. De plus, ils sont mal préparés.

## Lieux de formation en Suisse romande

Dans ce contexte, quatre lieux de formation préprofessionnelle ont été choisis pour pallier à ces défauts. La Chaux-

de-Fonds, avec Genève, Fribourg et Martigny, en fait partie.

La formation s'adressera aussi aux étudiants de l'Arc jurassien. «Une collaboration a été ainsi mise en place avec des professeurs de théâtre du lycée de Porrentruy, ainsi qu'avec l'Institut littéraire de Bienne pour le stage d'écriture.» Dans ce contexte, un partenariat a été scellé avec l'école chaux-de-fonnière des arts de la scène Ton sur Ton. «Une collaboration très enthousiaste», commente Jean-Pierre Veya.

Le centre devra produire ou coproduire trois créations par

## EN CHIFFRES

**500 000** En francs, la mise annuelle du canton dans le Centre neuchâtelois des arts vivants. La Ville de La Chaux-de-Fonds assume la même somme.

**10 000** En francs, la subvention de la Ville de Neuchâtel pour le centre. Celle-ci soutient toujours le théâtre du Passage à hauteur de 60% de son budget.

**35 000** La subvention de la Ville du Locle au nouveau centre neuchâtelois. Le Conseil communal continuera à l'assumer.

**50 000** Le socle annuel que le canton alloue à la Compagnie du Passage de Neuchâtel. Un montant additionnel peut être versé selon le type de création. Le canton soutient aussi les tournées de la compagnie.

**1,3** En million de francs, la somme allouée par La Chaux-de-Fonds pour Arc en scène, administration, saison théâtrale et TPR compris.

année. Ses responsables n'ont pas voulu déflorer le sujet de la saison 2011-2012. Néanmoins, une de ces créations sera une mosaïque de petites formes. Ces représentations se dérouleront hors murs, soit un appartement, une voiture, une cage de zoo, un restaurant ou encore un coin de rue.

Le baptême du Centre neuchâtelois des arts vivants s'accompagne aussi d'une nouvelle ligne graphique. Cette dernière sera dévoilée à mi-août en même temps que le programme de la saison à venir, précise le président de la Fondation Arc en scène. ●

## Dans le cadre du RUN

«La collaboration avec les villes fonctionne bien. Il faut qu'on arrête des recherches de pouvoir. C'est une vision cantonale que nous vous présentons aujourd'hui, un projet au cœur des discussions, depuis plus de trois ans, entre le canton et les villes.» Le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi souligne fortement l'implication du Réseau urbain neuchâtelois, le fameux RUN, dans la concrétisation du Centre neuchâtelois des arts vivants.

Un credo repris en chœur par le conseiller communal chaux-de-fonnier Jean-Pierre Veya, qui rappelle le contrat RUN, qui lie La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel. Le centre était un des objectifs à atteindre. «C'est une réalisation tout à fait concrète dans le domaine culturel des choses qui se discutent au niveau du RUN entre les trois villes.» Tout comme le Noctamrun, la liaison nocturne par bus qui reliera Haut et Bas, elle-même présentée il y a une dizaine de jours. ● DAD



Le conseiller communal chaux-de-fonnier Jean-Pierre Veya. ARCHIVES

## LES SEPT MISSIONS DU CENTRE NEUCHÂTELOIS

**SCÈNE** Favoriser la création en produisant ou coproduisant au moins trois créations par année.

**ACCUEIL** Le centre devra accueillir des compagnies indépendantes qui, pour l'occasion, bénéficieront d'une infrastructure institutionnelle.

**COLLABORATION** Que ce soit avec le théâtre du Passage, l'ABC ou l'école Ton sur ton, le centre devra collaborer avec les autres structures institutionnelles dans et hors du canton.

**MÉDIATION** Sensibiliser le jeune public et collaborer avec les écoles: cette démarche se fait sous la forme de spectacles mais aussi par des activités. Réservées actuellement aux élèves de La Chaux-de-Fonds, elles seront étendues au Locle.

**DIFFUSION** le centre renouera avec la tradition du TPR. Il présentera des spectacles au Locle, à Delémont, à Bienne, dans le Val-de-Travers, dans le Val-de-Ruz et dans la vallée de La Sagne.

**FORMATION** Le centre servira de porte d'entrée pour La Manufacture, la Haute Ecole de théâtre de Suisse romande. Une formation préprofessionnelle sera dispensée.

**RAYONNEMENT** En offrant un pôle de compétences entre professionnels, le centre pourra contribuer au rayonnement des arts de la scène.

## L'AVIS DE



ANDREA NOVICOV  
DIRECTEUR  
ARTISTIQUE  
DU CENTRE  
NEUCHÂTELOIS  
DES ARTS  
VIVANTS

## «Dans la création, la maison essaiera de s'ouvrir»

«Il y a un foisonnement de projets. Le Centre neuchâtelois des arts vivants s'occupera de plusieurs domaines. Dans chacun nous avons des rapports qui sont en jeu: la formation des jeunes, la formation des professionnels pour se préparer à entrer dans les hautes écoles. Dans la création, la maison essaiera de s'ouvrir vers l'extérieur. Il y a des salles françaises et suisses qui sont intéressées. Ça vient de tout ce que le TPR a construit et de ce qui me concerne. Par exemple, la Scène nationale de Belfort. Son directeur Thierry Vautherot est un compagnon de voyage. En 2012-2013, une création sera en coproduction.»

Outre la coproduction et les collaborations, Andrea Novicov mise aussi sur la résidence. «Le plus simple à gérer. Des compagnies d'ici, du canton de l'extérieur. Nous avons actuellement une compagnie parisienne, qui prépare sa création. Ça sera plus facile d'accueillir un spectacle d'un théâtre qui a été en résidence.» Une proximité avec l'école de théâtre qui a aussi ses avantages. «Notre école est liée à un théâtre en activité.»